

13635/17

(OR. en)

PRESSE 56
PR CO 56

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3570^e session du Conseil

Transports, télécommunications et énergie

Questions relatives aux télécommunications

Luxembourg, le 24 octobre 2017

Président

Urve Palo

Ministre de l'entrepreneuriat et des technologies de
l'information

P R E S S E

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél. +32 (0)2 281 6319 Fax +32 (0)2 281 8026

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Marché unique numérique	3
Cybersécurité 2.0	5
Divers	7
– Mesures concrètes pour réaliser la connectivité de nouvelle génération	7
– Déclaration ministérielle de Tallinn sur l'administration en ligne et réunion ministérielle du Partenariat oriental sur l'économie numérique.....	8

AUTRES POINTS APPROUVÉS

Néant

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Marché unique numérique

Dans le prolongement des [conclusions du Conseil européen](#) du 19 octobre dernier, le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la façon d'accélérer les travaux sur le marché unique numérique et d'établir les priorités en la matière, en vue d'en assurer l'achèvement d'ici la fin de 2018 ([note de réflexion](#)). Aux fins de ce débat, les ministres se sont également appuyés sur les discussions menées par les dirigeants lors du sommet numérique de Tallinn du 29 septembre.

La discussion de ce jour était axée principalement sur les dossiers liés au marché unique numérique relevant de la compétence des ministres des télécommunications, mais quelques ministres ont également mentionné d'autres questions, telles que le blocage géographique, la fiscalité et les services audiovisuels, et ont insisté sur la nécessité d'améliorer les compétences numériques ou de suivre les évolutions dans des domaines comme l'intelligence artificielle.

Les ministres ont souligné en particulier l'importance que revêtent pour l'économie et la société numériques les propositions sur le code des communications électroniques, la libre circulation des données à caractère non personnel, la cybersécurité et le blocage géographique. Ils ont exprimé leur ferme volonté d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil européen pour ces dossiers et pour le marché unique numérique en général.

Dans le domaine des télécommunications, le Conseil européen avait défini des échéances spécifiques pour parvenir à un accord avec le Parlement européen sur trois dossiers législatifs capitaux: la livraison transfrontière de colis, le code des communications électroniques et la libre circulation des données à caractère non personnel.

Un accord devrait être trouvé sur le premier de ces dossiers, à savoir les services de livraison transfrontière de colis, d'ici la fin de 2017. La présidence estonienne est disposée à entamer des négociations avec le Parlement européen au début du mois de novembre et fera tout son possible pour les mener à bien d'ici l'échéance fixée par les dirigeants de l'UE.

D'ici juin 2018, le Conseil et le Parlement européen devraient avoir trouvé un accord sur le code des communications électroniques. La première réunion de trilogue avec le Parlement sur le code se tiendra demain, et la présidence espère réaliser des progrès substantiels dans les négociations avec le Parlement sur ce dossier.

Un accord doit également être trouvé d'ici juin 2018 sur la proposition relative à la libre circulation des données à caractère non personnel, que la Commission a présentée en septembre. Le groupe de travail du Conseil a d'ores et déjà entamé l'examen de la proposition, et la présidence a l'intention de faire avancer les travaux sur ce dossier autant que possible.

La présidence a promis de rendre compte en décembre des progrès concrets accomplis.

Ce point a été examiné en session publique.

[Le marché unique numérique en Europe](#) (note d'information)

[Conclusions du Premier ministre de l'Estonie, Jüri Ratas, à l'issue du Sommet numérique de Tallinn](#)

Cybersécurité 2.0

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la réaction de l'UE face au défi crucial que constitue la cybersécurité ([note de réflexion](#)). Les travaux dans ce domaine se concentrent sur le vaste paquet de mesures en matière de cybersécurité présenté par la Commission en septembre dernier. Les propositions qu'il contient visent à assurer la résilience de l'UE face aux cyberattaques et à renforcer ses capacités en matière de cybersécurité, à construire une réponse pénale efficace et à intensifier la coopération internationale dans ce domaine.

Les éléments essentiels de ce paquet sont:

- la communication conjointe intitulée "Résilience, dissuasion et défense: doter l'Union européenne d'une cybersécurité solide";
- la proposition législative relative à un règlement sur la cybersécurité prévoyant la montée en puissance de l'actuelle Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) appelée à devenir un organe permanent: l'Agence de l'UE pour la cybersécurité, ainsi que la création d'un cadre de certification, à l'échelle de l'UE, pour les produits et services TIC;
- la proposition législative relative à une directive concernant la lutte contre la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces;
- un schéma directeur esquissant la réponse concertée à apporter au niveau européen en cas de crises et d'incidents majeurs liés à la cybersécurité.

Lors du débat, les États membres ont d'une manière générale bien accueilli le paquet de mesures. Ils ont souligné que la mise en œuvre en temps voulu de la directive relative à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (directive SRI), adoptée en juillet 2016, resterait la principale priorité. Plusieurs ministres ont décrit les mesures qui ont été prises pour mettre en œuvre la directive dans leur pays.

En ce qui concerne les nouvelles propositions, nombre de délégations ont souligné qu'il était important de soutenir la coopération entre les États membres au moyen d'une ENISA permanente, dotée d'un mandat élargi, dans le respect du principe de subsidiarité. Elles ont également appuyé la mise en place d'un cadre de certification volontaire au niveau de l'UE, plusieurs délégations faisant toutefois observer qu'un tel cadre ne devrait pas entraver l'innovation.

De nombreux ministres ont également insisté sur la nécessité d'allouer davantage de ressources à la cybersécurité.

Plusieurs ministres ont souligné l'importance que revêtent l'éducation dans le domaine de la cybersécurité et d'autres mesures préventives pour améliorer l'hygiène informatique, outre la législation.

La présidence estonienne élaborera, de concert avec les futures présidences bulgare et autrichienne, un plan d'action pour la mise en œuvre du paquet de mesures sur la cybersécurité, ainsi que l'a réclamé le Conseil européen et comme ces présidences l'ont envisagé dans leur programme du trio de présidences. Cette initiative a également recueilli un large soutien de la part des ministres.

Outre les [conclusions du Conseil européen du 19 octobre](#), les dirigeants de l'UE ont également examiné les questions relatives à la cybersécurité lors du sommet numérique de Tallinn, ainsi qu'il ressort des conclusions du Premier ministre estonien Jüri Ratas.

[Cybersécurité](#) (pages web de la Commission)

[Site web de l'ENISA](#)

[Conclusions du Premier ministre de l'Estonie, Jüri Ratas, à l'issue du Sommet numérique de Tallinn](#)

Divers

– Mesures concrètes pour réaliser la connectivité de nouvelle génération

La présidence a fourni des informations sur le déjeuner de travail informel consacré aux mesures pratiques nécessaires à la réalisation de la connectivité 5G.

La présidence a précisé que les ambitions relatives à la 5G exprimées lors du Conseil européen de la semaine dernière avaient également alimenté le débat.

Le lendemain de la présente session du Conseil, la présidence tiendra la première réunion de trilogue avec le Parlement européen sur le code des communications électroniques. La semaine suivante, les directeurs chargés des télécommunications se réuniront à Tallinn afin d'examiner comment accélérer les travaux sur le déploiement des services 5G, y compris un calendrier européen commun. Ce calendrier mais aussi les questions relatives aux investissements et au financement seront débattus en décembre.

Le Conseil européen du 19 octobre a appelé de ses vœux "une coopération au niveau de l'UE (...), notamment pour mettre en place, dans l'ensemble de l'UE, des réseaux fixes et mobiles (5G) à très haut débit parmi les plus performants au monde et pour accroître de manière coordonnée les disponibilités du spectre radioélectrique d'ici à 2020, dans des conditions réglementaires et économiques homogènes".

Ce point a été examiné en session publique.

[Note de la présidence sur les mesures concrètes pour réaliser la connectivité de nouvelle génération](#)

– ***Déclaration ministérielle de Tallinn sur l'administration en ligne et réunion ministérielle du Partenariat oriental sur l'économie numérique***

La présidence a informé les ministres sur la déclaration de Tallinn sur l'administration en ligne, signée par l'ensemble des États membres de l'UE et de l'AELE le 6 octobre 2017. Elle a également communiqué des informations sur la réunion ministérielle du Partenariat oriental sur l'économie numérique, qui s'est tenue à Tallinn le 5 octobre 2017. Lors de cette réunion a été approuvée une déclaration qui viendra alimenter le sommet du Partenariat oriental qui se tiendra en novembre.

Ce point a été examiné en session publique.

[Note de la présidence sur la déclaration sur l'administration en ligne et la réunion ministérielle du Partenariat oriental](#)

[Déclaration ministérielle de Tallinn sur l'administration en ligne](#) (6 octobre 2017)

[Réunion ministérielle du Partenariat oriental sur l'économie numérique - Déclaration](#)
(5 octobre 2017)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant
